

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Août 2026



unifor

theUnion | lesyndicat

Le 4 septembre 2026

Si vous avez besoin d'une autre version de ce rapport pour des raisons d'accessibilité, veuillez envoyer un courriel à research@unifor.org

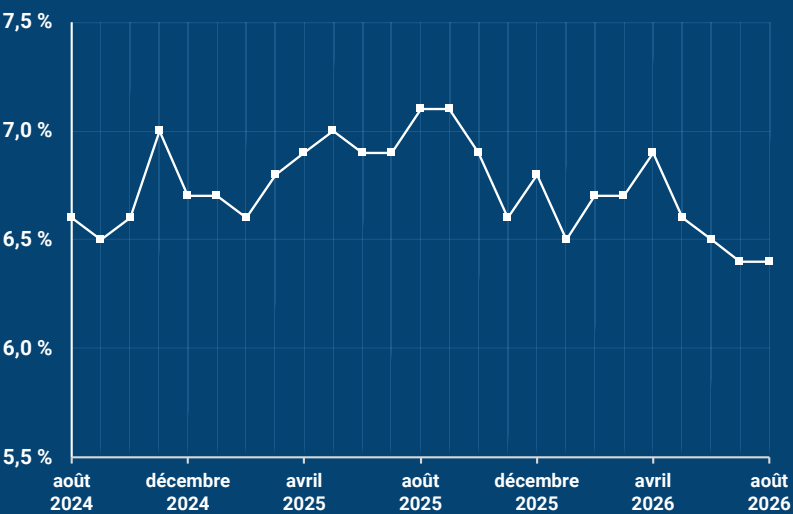
Statistiques nationales

La situation de l'emploi s'est détériorée en août, le marché du travail canadien ayant perdu près de 42 000 emplois (-0,2 %), contredisant ainsi les prévisions dominantes des analystes. Sur une base annualisée, toutefois, la croissance de l'emploi d'une année à l'autre est demeurée solide, avec plus de 216 000 emplois créés depuis août 2025 (+1,0 %). Et en dépit de la baisse de l'emploi, le taux de chômage est resté stable à 6,4 %, une légère baisse du taux d'activité (-0,1) à 65,0 % ayant compensé les pertes d'emplois.

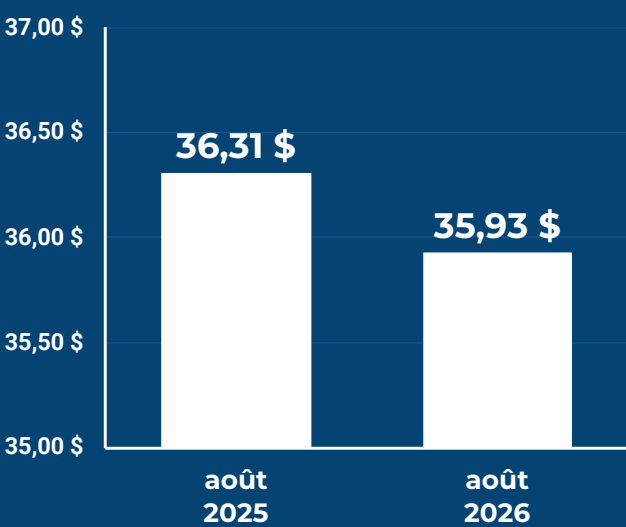
Fait notable : les salaires horaires ont continué de baisser en août, affichant leur quatrième baisse mensuelle consécutive. Depuis qu'il a atteint un sommet de 37,77 \$ l'heure en avril 2026, le salaire horaire moyen a reculé d'un peu moins de 2 % pour s'établir à 37,02 \$. Sur une base annualisée, les gains salariaux ont chuté à 2,0 %, ce qui signifie que les gains salariaux réels (ajustés en fonction de l'inflation) sont devenus négatifs. Cette tendance s'explique en partie par la composition de la récente croissance de l'emploi, qui s'est concentrée sur les postes de niveau d'entrée à faible salaire.

Statistique	Moyenne sur 5 ans août 2020 à août 2024	Août 2025	Juillet 2026	Août 2026	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	19 635 260	20 956 600	21 214 800	21 173 100	216 500 1,0 %	-41 700 -0,2 %
Taux de chômage (%) ²	6,9	7,1	6,4	6,4	-0,7	0,0
Taux d'activité (%) ³	65,4	65,1	65,1	65,0	-0,1	-0,1
Taux de syndicalisation (%) ⁴	29,4	29,5	29,5	29,3	-0,2	-0,2
Salaire horaire moyen ⁵	32,19 \$	36,31 \$	37,17 \$	37,02 \$	2,0 %	-0,4 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	35,27 \$	36,31 \$	36,27 \$	35,93 \$	-1,0 %	-0,9 %

Taux de chômage



Salaire horaire moyen réel

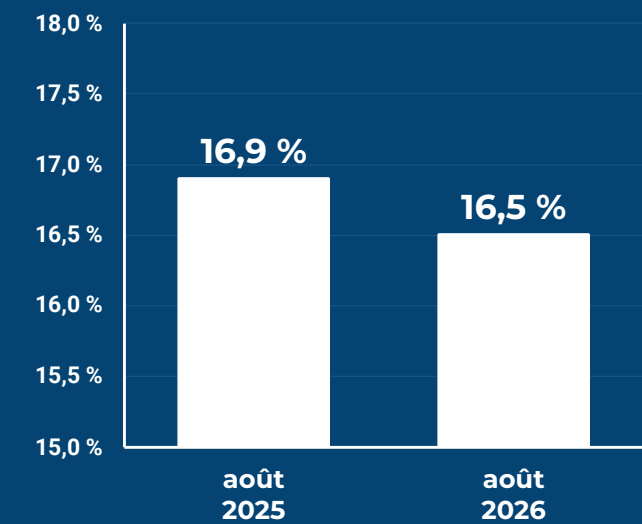


Indicateurs nationaux de précarité

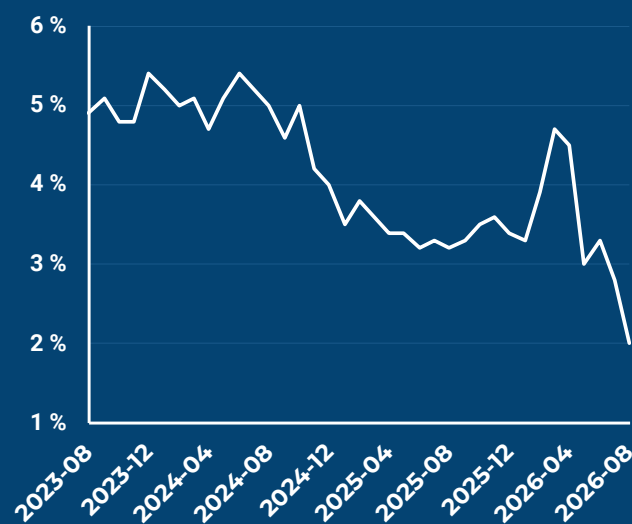
Les indicateurs de précarité pour le mois d'août se sont largement maintenus aux niveaux de juillet et n'ont pas non plus affiché d'écarts majeurs par rapport à leurs niveaux d'août 2025. On remarque notamment une baisse d'une année sur l'autre du taux de sous-utilisation (-0,8) et du taux de sous-emploi (-0,4), ce qui reflète en grande partie une diminution du nombre de Canadiennes et Canadiens déclarant avoir un lien marginal avec la force de travail – c'est-à-dire que des circonstances atténuantes les ont empêchés de chercher du travail. D'autre part, on observe une hausse de la proportion de personnes occupant plusieurs emplois (+0,5) et de celles occupant un emploi temporaire (+0,3) depuis août 2025, cette dernière augmentation étant principalement attribuable à une hausse du pourcentage de travailleuses et travailleurs temporaires et contractuels (+0,3). Ces données viennent étayer l'observation selon laquelle le ralentissement de la croissance des salaires horaires (voir le graphique ci-dessous) a été en partie alimenté par une augmentation du travail précaire.

Statistique	Août 2025	Juillet 2026	Août 2026	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	16,3	16,4	16,3	0,0	-0,1
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	49,1	51,1	50,8	1,7	-0,3
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	10,2	9,3	9,4	-0,8	0,1
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	16,9	16,1	16,5	-0,4	0,4
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,2	5,8	5,7	0,5	-0,1
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	13,5	14,1	13,8	0,3	-0,3
Occasionnel/autre (%)	3,4	3,4	3,4	0,0	0,0
Temporaire/à contrat (%)	6,3	6,7	6,6	0,3	-0,1
Saisonnier (%)	3,8	3,9	3,8	0,0	-0,1
Incidence des bas salaires (%) ¹³	20,6	20,1	20,0	-0,6	-0,1
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,47 \$	4,90 \$	4,57 \$	2,2 %	-6,7 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	2 139,7	1 859,1	2 050,1	-4,2 %	10,3 %

Taux de sous-emploi



Hausse annuelle du salaire horaire



Statistiques régionales

Des pertes d'emplois ont été enregistrées en août dans quasiment toutes les cinq régions d'Unifor, à l'exception notable de la région de l'Atlantique où l'emploi a progressé de 0,5 % (+6 000 emplois). En dépit de cette hausse, le taux de chômage régional au Canada atlantique est resté stable à 7,1 % étant donné qu'une augmentation de 0,2 point de pourcentage du taux d'activité a contrebalancé les gains d'emplois.

C'est au Québec que les pertes d'emplois ont été les plus marquées, avec une baisse de 18 500 postes, soit une diminution de 0,4 % de l'emploi. Le Québec est la seule région à afficher une baisse de l'emploi sur une base annualisée, avec une diminution de 54 000 emplois depuis août 2025 (-1,2 %). L'Ontario a perdu 18 100 emplois le mois dernier (-0,2 %) après avoir enregistré une impressionnante série de hausses de l'emploi depuis mars, totalisant près de 120 000 emplois. La Colombie-Britannique et la région des Prairies ont toutes deux enregistré des pertes d'emploi de plus de 5 000 postes, bien que les Prairies continuent d'afficher les gains d'emploi les plus marqués d'une année sur l'autre, avec une croissance de l'emploi de près de 3 % depuis août 2025 (+113 000).

Les solides hausses salariales observées en Colombie-Britannique (+4,0 %), dans les provinces de l'Atlantique (+3,8 %) et au Québec (+3,3 %) ont été contrebalancées par un ralentissement important de la croissance des salaires en Ontario (+0,8 %) et dans les Prairies (+0,9 %), ces deux dernières régions ayant toutes deux enregistré une croissance négative des salaires réels en août.



Statistiques régionales continués

Atlantique

Statistique	Août 2025	Août 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 262 500	1 289 700	27 200 2,2 %	6 000 0,5 %
Taux de chômage (%)	7,8	7,1	-0,7	0,0
Taux d'activité (%)	60,5	60,7	0,2	0,2
Taux de syndicalisation (%)	30,7	30,5	-0,2	-0,3
Salaire horaire moyen	31,78 \$	32,98 \$	3,8 %	1,2 %
Salaire horaire moyen réel	31,78 \$	32,01 \$	0,7 %	0,7 %



Québec

Statistique	Août 2025	Août 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 642 800	4 588 700	-54 100 -1,2 %	-18 500 -0,4 %
Taux de chômage (%)	5,9	5,6	-0,3	0,0
Taux d'activité (%)	64,9	64,2	-0,7	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	38,6	37,9	-0,7	-0,2
Salaire horaire moyen	35,07 \$	36,23 \$	3,3 %	0,7 %
Salaire horaire moyen réel	35,07 \$	35,16 \$	0,3 %	0,2 %



Ontario

Statistique	Août 2025	Août 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	8 190 300	8 306 500	116 200 1,4 %	-18 100 -0,2 %
Taux de chômage (%)	7,7	6,9	-0,8	0,1
Taux d'activité (%)	64,7	64,7	0,0	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	25,3	25,6	0,3	0,0
Salaire horaire moyen	37,61 \$	37,92 \$	0,8 %	-1,0 %
Salaire horaire moyen réel	37,61 \$	36,80 \$	-2,2 %	-1,6 %



Statistiques régionales continuées

Prairies

Statistique	Août 2025	Août 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 925 600	4 039 000	113 400 2,9 %	-5 800 -0,1 %
Taux de chômage (%)	7,2	6,3	-0,9	-0,2
Taux d'activité (%)	68,1	68,1	0,0	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	26,8	26,4	-0,4	0,0
Salaire horaire moyen	35,73 \$	36,05 \$	0,9 %	-1,7 %
Salaire horaire moyen réel	35,73 \$	34,99 \$	-2,1 %	-2,3 %



Colombie-Britannique

Statistique	Août 2025	Août 2026	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 935 400	2 949 200	13 800 0,5 %	-5 500 -0,2 %
Taux de chômage (%)	6,3	6,5	0,2	0,3
Taux d'activité (%)	64,7	65,1	0,4	0,0
Taux de syndicalisation (%)	29,1	29,6	0,5	-1,1
Salaire horaire moyen	37,58 \$	39,07 \$	4,0 %	0,9 %
Salaire horaire moyen réel	37,58 \$	37,92 \$	0,9 %	0,4 %



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Août 2025	Août 2026	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	24,80 \$	26,35 \$	6,3 %	3,0 %
Foresterie	35,12 \$	35,17 \$	0,1 %	-2,9 %
Mines, pétrole et gaz	56,09 \$	54,59 \$	-2,7 %	-5,9 %
Services publics	54,80 \$	55,42 \$	1,1 %	-1,9 %
Construction	37,20 \$	38,27 \$	2,9 %	-0,2 %
Fabrication de biens durables	36,49 \$	37,56 \$	2,9 %	-0,1 %
Fabrication de biens non durables	33,87 \$	33,46 \$	-1,2 %	-4,3 %
Commerce de gros	37,42 \$	37,98 \$	1,5 %	-1,5 %
Commerce de détail	24,64 \$	25,24 \$	2,4 %	-0,6 %
Transport et entreposage	34,19 \$	34,63 \$	1,3 %	-1,7 %
Finances et assurances	46,88 \$	48,83 \$	4,2 %	1,1 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	34,93 \$	38,23 \$	9,4 %	5,9 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	49,36 \$	49,48 \$	0,2 %	-2,8 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	28,35 \$	28,52 \$	0,6 %	-2,4 %
Services éducatifs	43,84 \$	44,59 \$	1,7 %	-1,3 %
Soins de santé et assistance sociale	34,71 \$	35,64 \$	2,7 %	-0,3 %
Information, culture et loisirs	33,02 \$	33,43 \$	1,2 %	-1,8 %
Hébergement et services de restauration	21,03 \$	21,47 \$	2,1 %	-0,9 %
Autres services	31,83 \$	32,18 \$	1,1 %	-1,9 %
Administration publique	45,53 \$	47,07 \$	3,4 %	0,3 %

La baisse des salaires réels en glissement annuel a été assez généralisée en août, touchant la grande majorité des secteurs d'activité. On a notamment observé des baisses de salaires réels dans des secteurs clés des services qui ont contribué à la hausse du nombre d'emplois au cours de l'année écoulée, notamment les transports et l'entreposage (-1,7 %), l'information, la culture et les loisirs (-1,8 %), ainsi que les soins de santé et l'aide sociale (-0,3 %).

Les pertes d'emplois en août se sont principalement concentrées dans le secteur des services (-51 500), notamment dans les services aux entreprises, les services immobiliers et autres services de soutien (-19 900). En revanche, le secteur de production de biens a enregistré un gain de près de 10 000 emplois, principalement attribuable à la croissance de l'emploi dans le secteur manufacturier (+22 100).

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de juillet à août 2026

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS		9 800
Agriculture	-600	
Foresterie, pêche, mines, et extraction de pétrole et de gaz	-7 700	
Services publics	-5 600	
Construction		1 500
Fabrication		22 100
SECTEUR DES SERVICES		
Commerce de gros et de détail	-10 500	
Transport et entreposage	-2 600	
Finance, assurances, services immobiliers et de location	-9 600	
Services professionnels, scientifiques et techniques	-4 200	
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres soutiens	-19 900	
Services d'enseignement	-8 700	
Soins de santé et assistance sociale		6 000
Information, culture et loisirs		12 000
Services d'hébergement et de restauration	-5 700	
Autres services (sauf les administrations publiques)		300
Administrations publiques	-8 800	



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux d'activité exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unIFOR
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org